N°12 septembre 2017

Bulletin Municipal de la Commune d'Encourtiech.
Contact : Tel/Fax 05 61 66 71 77 Messagerie : mairie.encourtiech@orange.fr

Intercommunalité

Notre nouvelle intercommunalité créée le 1er janvier 2017 commence aujourd'hui à se constituer et à atteindre sa vitesse de croisière dans certains domaines. Les premières décisions prises concernent la fiscalité qui subira un changement radical au 1er janvier 2018. Ce ne sera plus la commune qui « aura la main » sur l'impôt local, mais c'est l'intercommunalité qui encaissera dorénavant l'impôt local pour le reverser aux communes au travers d'une allocation de compensation. Cette allocation devrait compenser intégralement les pertes subies par la commune, mais seulement la première année, cette enveloppe restant fixe et ne subissant donc aucune évolution d'année en année. L'inflation aidant, les communes à terme seront perdantes et l'intercommunalité favorisée. Cette fiscalité dénommée fiscalité professionnelle unique a été fortement incitée par l'Etat et malheureusement adoptée par le conseil communautaire par 74 voix pour, 22 contre et 4 abstentions. Notre commune a voté contre cette fiscalité qui risque à terme de plonger la commune dans de grosses difficultés financières, d'autant plus que cette mesure sera cumulée avec la prochaine suppression de la taxe d'habitation, qui elle non plus, à terme, ne sera pas compensée intégralement par l'Etat. Et à cela vient s'ajouter la baisse des dotations !

Cette alchimie de mesures mûrement réfléchie et appliquée par l'Etat et l'Intercommunalité, fait qu'à terme la vie des communes est gravement menacée. Ce n'est pas une surprise puisque les gouvernements successifs n'ont jamais caché leur volonté de réduire le nombre des communes.

Autre décision prise par l'intercommunalité c'est l'abandon de la compétence voirie à partir de janvier 2018. Donc, dorénavant c'est la commune qui aura en charge l'intégralité des opérations concernant l'entretien de voirie (goudronnage, débroussaillage, etc..). L'intercommunalité reversera à la commune une certaine somme, restant à négocier, afin de l'indemniser sur ces travaux supplémentaires qu'elle aura à assumer. Et bien sur, tout le monde l'aura compris, cette indemnité risque fort de ne pas être au niveau du coût réel de ce retour de compétence.

Aire du Pont du Nert

Plusieurs d'entre vous nous ont fait part de leur regret d'avoir vu disparaître les conteneurs à usage du tri sélectif. C'est la nouvelle intercommunalité, propriétaire du terrain, qui a pris cette décision après consultation du maire d'Encourtiech. Décision prise à contre cœur, mais il est évident qu'après plusieurs années d'expérience, il s'est avéré que certaines personnes ne respectaient pas ce lieu et s'en servaient comme dépôt d'ordure. Plusieurs plaintes ont été déposées par la commune visant des personnes identifiées s'étant rendu coupables de ces actes d'incivisme, mais force est de constater que les services judiciaires n'ont jamais donné suite à ces plaintes. Les services du Sictom, aujourd'hui en charge de l'entretien de ce site, constatant leur impuissance à en faire respecter la propreté, ont donc décidé de supprimer ce point de collecte.

Ils nous ont par contre demandé de leur proposer un autre lieu afin de réinstaller les conteneurs de tri sélectif. Site qui devrait être proche d'habitations afin de décourager les incivilités, mais aussi sur un itinéraire fréquemment emprunté par les habitants de la commune. A ce jour, nous n'avons pas trouvé de solution. Si parmi vous quelqu'un a des propositions à faire, nous sommes évidemment preneurs, la propreté et le tri des déchets étant l'affaire de tous.

Repas du comité des fêtes.

Le comité des fêtes de Lacourt et Encourtiech organisera un repas le dimanche 24 septembre à 12 heures sur la place de la mairie d'Encourtiech. Repas pour partie servi sous le préau rénové et une extension est prévue sous chapiteau si l'affluence est grande !
A cette occasion le comité des fêtes nous prie d'insérer les modalités de cette initiative dans notre bulletin municipal : le coût du repas sera de 16 € et les réservations doivent se faire en appelant au 06 76 60 54 37 ou 06 89 38 41 06.

Le lecteur attentif constatera que dans le menu « Frite » est au singulier. Gageons que ce soit une erreur de frappe ! Dans le cas contraire, la frite devra être de belle taille pour satisfaire nos féroces appétits !

PACS

Dorénavant, les citoyennes et citoyens désirant s'unir au travers du PActe Civil de Solidarité, n'auront plus à passer par les services du tribunal. Ce sont les mairies qui à partir du 1er novembre 2017 hériteront de cette formalité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Rencontre à Tête d'Âne

Un petit sentier qui attire du monde ! En effet depuis la mise à disposition, par l'office du tourisme, d'une fiche de randonnée, beaucoup de monde fréquente ce sentier depuis cet été. Parmi ces randonneurs, Françoise Joutard, accordéoniste, rencontrée par hasard sur le sentier qui, un après midi montait à la tête d'Âne donner un concert à ses amis et à sa famille. Instant sans doute magique sur ce lieu insolite entre le Valier et la plaine de Lescure à environ 40 minutes de marche du Touron.

C'est un certain Jeannot Bareille, Saint-Gironnais de 89 ans, qui lui-même avait récemment découvert ce sentier qui lui servit de guide. A noter que ce « Jeannot », d'une forme éblouissante, n'en était pas à sa première ascension. Nous avons pu le voir à maintes reprises sur cet itinéraire emmenant avec lui toutes celles et ceux qui voulaient le suivre. Merci Jeannot d'avoir fait connaître nôtre commune à tous ces randonneurs et merci aussi de nous avoir fait connaître Françoise votre nièce qui nous a proposé de nous donner un concert d'accordéon au sommet de la Tête d'Âne en Février pendant les vacances scolaires. Toutes celles et ceux qui voudront se joindre à cette équipée seront les bienvenus. Mais nous en reparleront plus en détail……..février n'est pas encore là.

La suite au prochain numéro……